

Aujourd'hui, nous sommes sur la révision de l'évaluation professionnelle. La CGT a des revendications de plusieurs ordres :

1. Sur le temps de préparation

../..

2. Suppression de la CAPN pour 2019

En lisant les fiches du groupe de travail sur les droits syndicaux du 28 septembre nous avons découvert la fiche n°4. Dans celle-ci l'administration a décidé de supprimer les CAPN de recours de deuxième niveau portant sur l'évaluation professionnelle. Le GT du 08 octobre a acté cette décision. Avec ce retrait l'administration donne les pleins pouvoirs aux CAP Locales et surtout aux directeurs locaux. Les raisons invoquées sont :

- Allègement des charges de travail pour les gestionnaires RH,
- Responsabilisation accrue au niveau local et redynamisation du dialogue social,
- Simplification des procédures de gestion,
- Diminution du nombre d'appels en CAPN depuis la suppression des réductions d'ancienneté.

Pour l'administration, l'autorité hiérarchique sera le premier recours et la CAP Locale le second.

Pour la CGT, c'est une remise en cause du dialogue social et du droit des agents à être défendus.

La CGT Finances Publiques exige le maintien d'un deuxième niveau de recours relevant d'une CAPN.

3. Rémunération au mérite

A cela s'ajoute la mise en place du RIFSEEP en 2019. En clair, c'est la casse des collectifs de travail, la mise en concurrence des agents à travers la rémunération au mérite à laquelle la CGT s'oppose aussi avec force.

Le RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) instaurera un complément indemnitare annuel (CIA), qui devra « tenir compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir ». Le CIA sera fondé sur l'entretien professionnel et l'appréciation de la valeur professionnelle.

4. Concernant cette CAPN

La CGT a en charge cette année pour cette première partie 23 dossiers. Nous avons constaté que parmi ces dossiers, plus de la moitié sont conflictuels, voire extrêmement conflictuels. Comme vous le savez, ce type de dossier requiert plus de temps de préparation. Ce nombre de dossiers conflictuels est en nette augmentation pour ceux traités par la CGT FIP.

../.. suite pièce jointe

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [CAP A](#)

[Entretien professionnel](#)



Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
